



ROCHELAMUSIQUE n°85 - janvier 2014 - Rédaction et publication : Hervé Freyconon

Établissement d'enseignement et de diffusion artistique remplissant une mission de service public

L'équipe pédagogique et le Conseil d'Administration du Centre Musical vous souhaitent une belle et heureuse année 2014 ! Qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur, de joie et de sérénité et vous permette de réaliser vos projets les plus chers.

Dans ce numéro de RocheLaMusique, nous laissons la parole à différentes personnalités ; Michel MARTIN président du Centre Musical, Serge FERNANDEZ Maire-Adjoint chargé de la Culture, Arlette BERNARD, Huguette BURELIER Conseillères Générales et Bernard BONNE Président du Conseil Général de la Loire.

Puis, nous vous présentons le programme des « Heures Musicales » 2014.

Au plaisir de vous retrouver lors des prochains rendez-vous du Centre Musical ...

Musicalement vôtre

Hervé Freyconon



« En cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année, qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé et réconfort.

Ce sera la dernière année en tant qu'association pour notre structure. Notre volonté ainsi que celle de notre commune vont permettre la municipalisation du Centre Musical au 1er janvier 2015.

Cette municipalisation peut sembler longue mais les démarches administratives pour la reprise du personnel sont nécessaires. Notre structure, compte tenu de son importance est devenue lourde et difficile à gérer par des bénévoles. Les quelques personnes au bureau qui ont les compétences pour s'occuper du personnel, des finances et de l'administratif arrivent au terme de leur disponibilité.

J'ai participé dès 1992 à la création du Centre Musical et j'ai pris énormément de plaisir depuis 1996 à le présider, mais, il faut savoir tourner la page et pérenniser l'avenir. Afin de ne pas rompre le bénévolat et pour soutenir le directeur et les professeurs, une nouvelle association devra être créée pour gérer le jumelage et les manifestations.

Je voudrai remercier tous les parents, les élèves et particulièrement le directeur et les professeurs ainsi que notre secrétaire qui sont les principaux acteurs du bon fonctionnement musical de notre établissement ainsi que de son rayonnement.

Je renouvelle tous mes vœux pour 2014 et vous souhaite une bonne année musicale »

Votre président Michel MARTIN

« 2014 sera une année de transition pour le Centre Musical de Roche la Molière, en effet la municipalisation va entrer dans une phase plus active puisque celle-ci devra être opérationnelle au 1^{er} janvier 2015.

Cette municipalisation était souhaitée par la commune, mais aussi par le Conseil d'Administration qui depuis plus de vingt ans a accompagné le développement de notre Centre Musical.

Cette évolution logique est due à plusieurs facteurs que l'on pourrait dire objectif, la multiplication et la complexification des tâches conséquence du développement du centre ainsi qu'aux nouvelles règles comptables et prudentielles. De plus, le manque de renouvellement du bureau a entraîné une certaine usure de l'équipe dirigeante qui est bénévole.

Cela va permettre une meilleure pérennité du centre musical et une nouvelle approche pour les enseignants quant à leur carrière et leur avenir.

Pour garder un lien important entre les gens il faudra bien sûr veiller à ce qui faisait la force du tissu associatif (la souplesse, la réactivité, l'investissement personnel) demeure, la création d'une association pour gérer les relations avec le directeur et la mairie et continuer le jumelage avec LOUGANSK en UKRAINE s'impose.

Pour conclure je dirai que c'est une véritable fierté d'avoir accompagné cette structure depuis 1992 et de la voir arriver à ce degré de maturité et pour filer la métaphore je dirai que le Centre Musical est une alchimie subtile où chaque intervenant joue son rôle sans empiéter sur les prérogatives des autres tout en laissant l'équipe pédagogique et son directeur maître de ces décisions et de ses initiatives, c'est là à mon avis le secret de la réussite et de sa longévité »

Bonne année 2014 et vive la musique !

Serge FERNANDEZ - Maire Adjoint chargé de la Culture

« A l'heure où je rédige ces quelques lignes, je suis encore sous le charme du concert de la Ste Cécile ; Quelle richesse pour un territoire, ces rencontres intergénérationnelles autour de la musique !

Le Centre Musical offre, tout au long de l'année, dans la proximité, aux nombreux jeunes et moins jeunes qui le fréquentent, un panel de possibilités d'une grande richesse pour apprendre la musique et ainsi acquérir un sens critique.

Toutes les conditions de la réussite sont là : Une accessibilité pour tous, de bonnes conditions matérielles de pratique, locaux, personnel, subvention de la part de la ville de Roche la Molière.

Le Conseil général de la Loire, dans le cadre de son Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques soutient financièrement le Centre Musical en contrepartie du respect de règles, de normes, de formations, gages de qualité et de bonnes pratiques.

Enfin, il y a à Roche la Molière, cette pépite qui fait le plus : l'investissement solidaire de toute une équipe au service du Centre Musical, bénévoles et enseignants, motivés, passionnés autour de son dynamique Directeur donne envie de pratiquer, car ils renvoient des apprentissages l'image joyeuse de belles rencontres et de plaisir partagé ».

Bonne année musicale !

Arlette BERNARD

Conseillère générale

« Mon carnet artistique » est à la disposition des parents et élèves !

Ce dernier remplace l'ancien carnet de liaison ainsi que les fiches de suivi.

Je vous demande d'en prendre vraiment soin car il va suivre votre enfant pendant toute sa scolarité à Roche la Molière ou, dans toutes autres structures reconnues du département de la Loire.

D'ailleurs, je vous incite à le couvrir afin de le préserver. Pour chaque élève je remplirai la partie « Mes diplômes ». De plus vous pourrez, sans en abuser, utiliser la rubrique « Correspondance ».

Une autre rubrique intitulée « mes bulletins » sera remplie une à deux fois par an par les professeurs. Ceci nous le ferons automatiquement l'année du passage d'un examen de fin de cycle. En effet, le carnet sera demandé par le jury à l'élève lorsqu'il se présentera aux examens départementaux de 1^{er} et de 2^{ème} cycle.

Le directeur
Hervé FREYCENON

« CARNET ARTISTIQUE »

Vous accompagner tout au long de votre apprentissage

« Depuis 2007, et l'adoption d'une version initiale du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques, le Conseil Général de la Loire mène une politique volontariste en faveur des enseignements artistiques afin de permettre à chaque habitant de bénéficier d'une offre culturelle riche et diverse.

Le réseau départemental, fort aujourd'hui de 64 établissements, représentant près de 12 300 élèves et 550 professeurs, démontre la vitalité des pratiques artistiques amateurs de notre département en répondant ainsi à un enjeu territorial et à une volonté de promouvoir une culture pour tous et sur tout le territoire.

Garant d'une accessibilité de l'offre et de la qualité des enseignements artistiques avec la musique, la danse et l'art dramatique, du déroulement des examens départementaux avec chaque année 1000 candidats, le Conseil Général de la Loire propose aujourd'hui ce carnet artistique à tous les usagers des établissements d'enseignements artistiques.

Élément indispensable de liaison entre élèves, professeurs, parents d'élèves et responsables pédagogiques, ce carnet pourra vous accompagner tout au long de votre apprentissage au sein des deux premiers cycles. Il sera demandé par le jury à l'élève lorsqu'il se présentera aux examens départementaux de 1^{er} et 2^{ème} cycle.

Nous espérons que ce document vous sera pleinement utile pour exercer votre passion et nous sommes persuadés qu'il vous accompagnera efficacement dans les différentes étapes de votre parcours ».

Huguette BURELIER
Conseiller Général délégué
à l'Enseignement Artistique

Bernard BONNE
Président du Conseil Général
de la Loire

Heures Musicales 2014

Salle Zénith du Centre Musical – Entrée libre !



Lundi 17 février à 19h : « Vents d'Est dominants »

Par les classes d'Accordéon et de Trompette

Mardi 18 février à 19h : « Sous le Soleil »

Par les classes de Guitare et Percussion



Mercredi 19 février à 19h : « Sur la voix des Étoiles »

Par les classes de Chant, Trombone/Tuba et Piano

Jeudi 20 février à 19h : « Tribut to Nirvana »

Par les classes de Saxophone et Piano



Vendredi 21 février à 19h : « Louis de Funès »

Par les classes de Clarinette et Flûte traversière

Samedi 22 février à 11h : « Les Cordes aux Caraïbes »

Par les classes de Violoncelle, Violon et Piano



**Pour toute question n'hésitez pas à nous laisser un mail :
roche.musique@wanadoo.fr**

**Consultez régulièrement notre site pour avoir des infos
sur les activités :**

www.rochela musique.com